HISTOIRE

Depuis quand se souhaite-t-on « la bonne année » ?

Une lettre découverte dans les archives du chevalier de Vivens (1697-1780), homme des Lumières clairacais, permet de corriger certaines erreurs

Dès le matin du 1er janvier et jusqu'au 31 du même mois, il est d'usage de se souhaiter « une bonne et heureuse année. Et surtout la santé ! » Cet usage fait consensus et il persiste envers et contre tout. Certes, l'envoi des vœux par internet – notamment le fastidieux et si impersonnel envoi groupé – a remplacé les jolies cartes d'antan, aux paysages doucement enneigés, parfois relevées d'un fin filet d'argent, sur lesquelles on s'appliquait de sa plus belle écriture. Mais enfin, même sous sa forme moderne, la coutume persiste.

Force est de reconnaître que cet usage n'est pas si ancien qu'on pourrait le croire. Certes, l'utilisation du 1er janvier comme début de l'année remonte à l'adoption du calendrier julien par les Romains, en 45 avant Jésus-Christ, sous Jules César. Mais rien ne dit qu'on se souhaitait pour autant « la bonne année » à partir de cette décision-là. D'autant plus que quelques décennies plus tard, la naissance, le jour du 25 décembre, d'un certain Jésus de Nazareth, allait changer la donne.

Bien que cette date-là soit fictive et corresponde, en fait, à la fête païenne de l'an neuf (les jours recommencent à allonger !), Noël sera célébré durant des siècles à travers le monde chrétien avec une exceptionnelle ferveur, éclipsant l'avènement de la nouvelle année. On se souhaitait donc un « joyeux Noël » plutôt qu'une « bonne et heureuse année ».

Selon Wikipédia, cette coutume viendrait d'Angleterre et ne remonterait qu'à 1840, avec l'apparition du premier timbre-poste facilitant la circulation du courrier. C'est à partir de cette date qu'elle se serait répandue à travers le monde occidental. Soit.

Au XVIIIe siècle, déjà

Comme chacun sait, les sources puisées sur internet peuvent être la meilleure ou la pire des choses. Ainsi, la découverte récente, par Clair Morizet, d'une lettre écrite le 26 décembre 1734, nous enseigne tout autre chose.

Cet érudit de Clairac s'est mobilisé – et a mobilisé particuliers et institutions – pour racheter aux enchères, à Paris, un précieux fonds ayant appartenu au chevalier de Vivens, un homme des Lumières clairacais, ami de Montesquieu et auteur de nombreuses expériences sur l'électricité avec Jacques de Romas.

Or, dans une de ses lettres, envoyant ses vœux à la marquise de Jaucourt, voici ce qu'il écrit : « Nos pères étaient des gens sages d'avoir établi, entr'autres louables coutumes, celle de s'écrire le premier de l'An ; quoique nous n'y soyons pas encore, je profite avec plaisir de cet établissement, mon impatience ne me permet pas d'attendre jusqu'à samedi. Je vous souhaite donc d'avance une bonne année, mais, Madame, qu'est-ce qui n'est pas compris dans ce souhait ! Faudra-t-il en faire l'énumération ? Santé parfaite, pour vous, pour Monsieur votre digne époux, vos jeunes messieurs, et tous ceux que vous aimez : plaisirs, agréments, repos d'esprit, et enfin une bonne année, une charmante récolte des biens les plus désirés de ce monde, voilà ce que je vous souhaite autant et j'ose dire plus qu'à moi-même. »

« Louable coutume » établie par « nos pères » écrit le chevalier : la formule, autant que la date, reste vague. Mais une chose est certaine, c'est qu'en 1734, on s'écrivait déjà pour se souhaiter « la bonne année », et que cette coutume ne datait pas de la veille.

Alain Paraillous



Le Lot-et-Garonnais Clair Morizet (à droite) a retrouvé un document attestant qu'on se souhaitait déjà « la bonne année » en 1734.
ARCHIVES JEAN ESCODO